



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique européenne

Question au Gouvernement n° 1960

Texte de la question

POLITIQUE EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Alain David.

M. Alain David. Monsieur le Premier ministre, la campagne de votre ancienne ministre des affaires européennes patine manifestement. Outre divers manquements, celle-ci pâtit certainement des ambiguïtés européennes de votre politique.

Ainsi, vous déclarez l'égalité des sexes grande cause nationale, mais quand l'Union européenne propose l'allongement du congé parental, vous vous y opposez.

M. Fabien Di Filippo. Ils sont où, les progressistes ?

M. Alain David. De même, alors que le député européen socialiste, Éric Andrieu, a œuvré à la refonte du système d'autorisation des pesticides en Europe, votre majorité a repoussé à plusieurs reprises des initiatives visant à interdire le glyphosate.

Pareillement, vous affirmez vouloir combattre les dérives du travail détaché et votre Gouvernement assume une baisse de 30 % des contrôles de l'inspection du travail pour lutter contre les fraudes au travail détaché.

M. Rémy Rebeyrotte. C'est faux !

M. Alain David. Autre exemple, la députée européenne Virginie Rozière a travaillé sans relâche pour faire adopter une directive européenne plus protectrice sur les lanceurs d'alerte, et c'est la France qui a freiné des quatre fers pour retarder ce progrès en matière de délinquance financière et d'évasion fiscale.

Dernier exemple, vous avez annoncé la fin du gel des pensions alors que vous ne prévoyez pas de desserrer l'étau budgétaire européen qui contraint toutes vos politiques.

Les grands discours sur l'engagement européen, c'est bien, mais les postures doivent se transformer en actes et en avancées concrètes. En Europe, comme en France, le « en même temps » montre ses limites. L'esbroufe et le double discours ne peuvent pas servir longtemps de perspective politique.

M. Fabien Di Filippo. Très bien !

M. Alain David. Alors, monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous assurer que votre Gouvernement cessera à l'avenir de mentir aux Français et de limiter les rares avancées arrachées au Parlement européen ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. S'il y a bien un Gouvernement qui est à l'offensive sur les sujets européens, à Strasbourg et à Bruxelles, c'est bien le nôtre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Fabien Di Filippo. Il ne suffit pas de parler !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . S'il y a bien un Gouvernement qui s'est mobilisé pour placer les enjeux climatiques et environnementaux au premier rang des préoccupations, c'est bien le nôtre. *(Mêmes mouvements.)*

M. Maxime Minot. Arrêtez !

M. Pierre Cordier. menteur !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Je vous le rappelle, nous nous sommes opposés à l'ouverture de négociations avec les États-Unis car ils sont sortis de l'accord de Paris.

M. Éric Straumann. Et vous êtes bien seuls !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Vos partis frères au sein du PSE – Parti socialiste européen – n'ont pas fait de même dans tous les pays.

Je vous invite à reconnaître l'engagement fervent et sincère du Président de la République, du Premier ministre et du Gouvernement pour faire bouger les lignes, car, oui, certains conservatismes doivent être bousculés. En effet, depuis quarante ans, députés conservateurs et socialistes au Parlement européen se répartissent les postes – « passe-moi le sel, je te passe le poivre » – et pendant ce temps-là, bloquent des progrès. Nous, nous voulons avancer.

Le 26 mai est un rendez-vous majeur. La mobilisation des Français est importante pour permettre à notre pays de peser toujours plus au niveau européen et aux ambitions de ce Gouvernement d'y être relayées. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1960

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 mai 2019](#)